



COMMISSION MOTO - REUNION DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2009

Personnes présentes :

Organisme	Nom	Coordonnées
Ville de Bruxelles Cab de la Mobilité	Anne Collard	Tél : 02/279.45.11 Mail : anne.collard@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme-Architecture	Géraldine Hubrecht	Tél : 02/279.31.84 Mail : geraldine.hubrecht@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme	Patrick Pallant	Tél : 02/279.33.76 Mail : patrick.pallant@brucity.be
Fedemot	Benoit Matthys	Tél : 0475/704.504 Mail : bruxelles@fedemot.be
Ville de Bruxelles Travaux de Voirie	Anne-Marie Van den Houte	Tél : 02/279.60.54 Mail : anne-marie.vandenhoute@brucity.be
IBSR	Benoît Dupriez	Tél : 02/244.15.07 Mail : benoit.dupriez@ibsr.be

Excusés :

Ville de Bruxelles Echevin de la Mobilité	Christian Ceux	
ADDRM	Steve Coeymans	Tél : 0475/82.26.21 Mail : addrm@skynet.be
	Marleen Renoy	Tél : 0477/75.61.97 Mail : roger.renoy@skynet.be
Région Bxl-Capitale Entretien des voiries	Marc Degraer	Tél : 02/204.26.62 Mail : mdegraer@mrbc.irisnet.be

Remarque : Mme Anne Collard remplace Maud Verkindere au sein du cabinet de l'échevin de la Mobilité, Christian Ceux.

Approbation du pv de la réunion du 22.04.2009

Le pv est approuvé.

Stationnement moto

Le département Travaux de Voirie a adapté le mobilier relatif au stationnement moto bd Anspach, en face du bâtiment Fortis, en supprimant les demi-lune et en déplaçant les épingles à hauteur des potelets anti-stationnement. 3 épingles équipées d'une bande réfléchissante ont été placées à une inter-distance de 2m80, orientées à 60°.

Après une visite sur le terrain, le constat est très positif. La distance entre les épingles permet à deux motos de taille moyenne de s'y attacher confortablement.

Il est décidé que le dispositif tel qu'adapté sur le boulevard Anspach peut être prolongé sur l'ensemble de l'emplacement moto, en remplaçant les actuels potelets par des épingles.

Un flyer pourrait être déposé sur les motos qui s'y stationnent en précisant le site internet qui collecte les commentaires et un autre flyer serait déposé sur les motos qui ne s'y stationnent pas pour leur indiquer l'existence du nouveau mobilier et pour savoir pourquoi ils n'y stationnent pas.

Une autre suggestion serait d'apposer des pictogrammes autocollants sur les épingles indiquant comment attacher sa moto à l'épingle.

→ *Le département Travaux de Voirie prolongera, dans les plus brefs délais, l'aménagement du bd Anspach*

→ *Mm Van Den Houte informera Mm Hubrecht de la fin desdits travaux d'aménagements.*

Objectifs :

- *Informé de l'emplacement via le site de la Ville et via les forums de discussions*
- *Apposer sur les épingles des autocollants indiquant la manière d'attacher les motos*
- *Distribuer des flyers informatifs et d'enquête*

→ *Le département Travaux de Voirie commandera un stock d'épingles afin de pouvoir aménager à court et moyen termes d'autres zones de stationnement pour moto*

→ *Mr Pallant, Mm Hubrecht et Mr Matthys se coordonneront pour mettre à jour la liste des emplacements futurs en fonction des besoins. Une liste d'emplacements sera ainsi établie et transmise une semaine qui précède la prochaine commission. L'objectif est de pouvoir disposer, lors de la réunion du 16 décembre 2009, d'un avis circonstancié des Travaux de Voiries et de la police.*

Une discussion à propos d'emplacements moto dans les parkings publics est entamée. Ce sujet serait à aborder avec la Région, notamment dans le cadre de l'exécution de l'ordonnance « stationnement ».

→ *Il est proposé qu'un courrier signé par l'Echevin Christian Ceux soit transmis aux principaux gestionnaires de parkings pour les sensibiliser à la problématique : utilité de proposer des places pour motos à des tarifs intéressants, de communiquer l'info des places via Mobiris et autres supports (site internet de la Ville,...).*

Concernant l'information et l'affichage des infos, il semble impossible de prévoir un système de téléjalonnement pour guider les motards vers des emplacements moto en voirie. On pourrait ajouter les lieux de stationnement motos sur les plans actuels mentionnant déjà les stations Cambio, Villo, ... mais l'ajout de panneaux d'info semble difficile vu le nombre déjà trop élevé de mobilier urbain.

Divers

- Stage moto

L'équipe Brucitymoto avait organisé un stage moto pour le personnel de la Ville pour une trentaine de motards il y a quelques années. Une nouvelle demande a été faite pour 2010. L'Echevin de la mobilité, Christian Ceux est favorable à l'organisation de ce stage, en insistant sur le fait qu'il faut veiller à ce que cette formation puisse être, de manière privilégiée, dispensée aux personnes qui n'ont pas encore reçu la formation. Il enverra un courrier à l'Echevin du Personnel, Philippe Close, pour savoir si ses services peuvent prendre en charge l'organisation de cette formation.

- « Au boulot à moto »

Invitation des autres communes à l'opération initiée par la Ville de Bruxelles : Monsieur Pallant rappelle que pour l'opération 2010 « Au boulot à moto », les bourgmestres et échevins de la mobilité des autres communes bruxelloises pourraient être invités.

→ *Mm Hubrecht s'occupe de rédiger les courriers à la signature de Mr Ceux*

La Ville souhaite commander des chasubles à distribuer au personnel motard lors de l'événement, comme celui de « au boulot à moto ». Sur ces chasubles, l'emblème de la Ville et un slogan. L'objectif est que ces chasubles soient disponibles pour mai 2010, date de l'opération « au Boulot à moto ». L'idée était de coupler la commande avec celle des cyclistes et de trouver des slogans communs. Or, il semble que la matière des chasubles pour motards doit être différente que celle des

cyclistes : une matière plus résistante, des bandes réfléchissantes notamment en bretelle, une tirette solide, des tailles larges. Mr Dupriez indique que l'IBSR offre aussi des housses réfléchissantes pour sacs à dos ou porte-bagages.

Le slogan « roulez courtois » ou « je roule courtois ? » est lancé. Toute autre idée peut être transmise à Mm Hubrecht. Celle-ci se renseignera auprès de sa collègue en charge de la commission vélo pour grouper la demande.

La question du bilinguisme est posée : des chasubles bilingues ou unilingues (chacun choisit sa langue). Le bilinguisme sera privilégié. On peut aussi prévoir plusieurs chasubles proposant des slogans différents.

- Plan Communal de Mobilité

La Ville veillera à ce que les motards soient représentés au sein du conseil consultatif (via la présence de Mr Pallant) dans le cadre de Plan Communal de Mobilité

La prochaine réunion fixée au mercredi 16 décembre 2009